

Brexit : des regards extérieurs pour éclairer la pêche

Publié le 09/10/2017 18:30 | Mis à jour le 09/10/2017 19:55

C'est un spécial Brexit que la Coopération maritime a proposé pour son 22^e congrès triennal, aux Sables-d'Olonne, les 5 et 6 octobre. Pour donner au secteur de la pêche artisanale une vision plus large sur les négociations.

Alors que « **le secteur connaît une véritable embellie**, rappelle Philippe Mérabet, président de la Coopération maritime, **la filière va prendre de plein fouet, dans les deux ans, l'impact encore très incertain du Brexit** ».

Qu'y a-t-il dans la tête des négociateurs ? Déjà, le poids de l'Union européenne (UE). « **Le Brexit accélère l'effacement de l'UE dans le monde, déjà en cours sur les plans démographique, économique et stratégique**, expose Pierre Verluise, expert en géopolitique. **En France la consigne est de ne pas trop bousculer le Royaume-Uni car on a besoin de lui sur les questions de défense.** »

Les enjeux agricoles sont aussi lourds : la politique agricole commune (Pac) est le premier budget européen, le retrait du Royaume-Uni en menace 12 %. « **Notre priorité est qu'il paie ses engagements**, explique Sylvain Lhermitte, de la FNSEA. **Et il faut maintenir les flux commerciaux : le Royaume-Uni importe nos produits agricoles.** »

Le niveau économique britannique de demain et la parité de la livre affecteront aussi le transport maritime : conteneur, ferry et roulier, « **même s'ils ont de bonnes capacités d'adaptation** », nuance Paul Turret, directeur de l'Isemar.

Des compétiteurs

En tout cas, dans le Brexit, la pêche n'est pas le sujet n° 1 pour la France, ni d'ailleurs pour le Royaume-Uni, malgré les flux de produits de la mer dans tous les sens tant leur consommation est déconnectée de leur production, souligne Sébastien Metz, de Sakana consultant.

D'autres pays plus centrés sur la pêche peuvent être des locomotives, les Pays-Bas et l'Espagne. Mais comment négocier avec les Britanniques ? **« Ils sont très à l'aise face à l'incertitude et peuvent faire durer la situation, avertit Jean-Pierre Coene, consultant international en négociation. Ce sont des compétiteurs face à l'UE, sur le mode de la réciprocité. »**

« Attention à ce que cette incertitude ne nous tétanise pas, appelle Frédéric Gueudar-Delahaye, directeur des pêches français. Projetons-nous dans ce qu'on veut pour la filière. » Les membres de la Coopération se sont pliés à l'exercice sur la base des [scénarios pour 2035](#) de FranceAgrimer. Une démarche qui se poursuit en régions pour aboutir en 2018 sur un plan d'actions.

Solène LE ROUX